



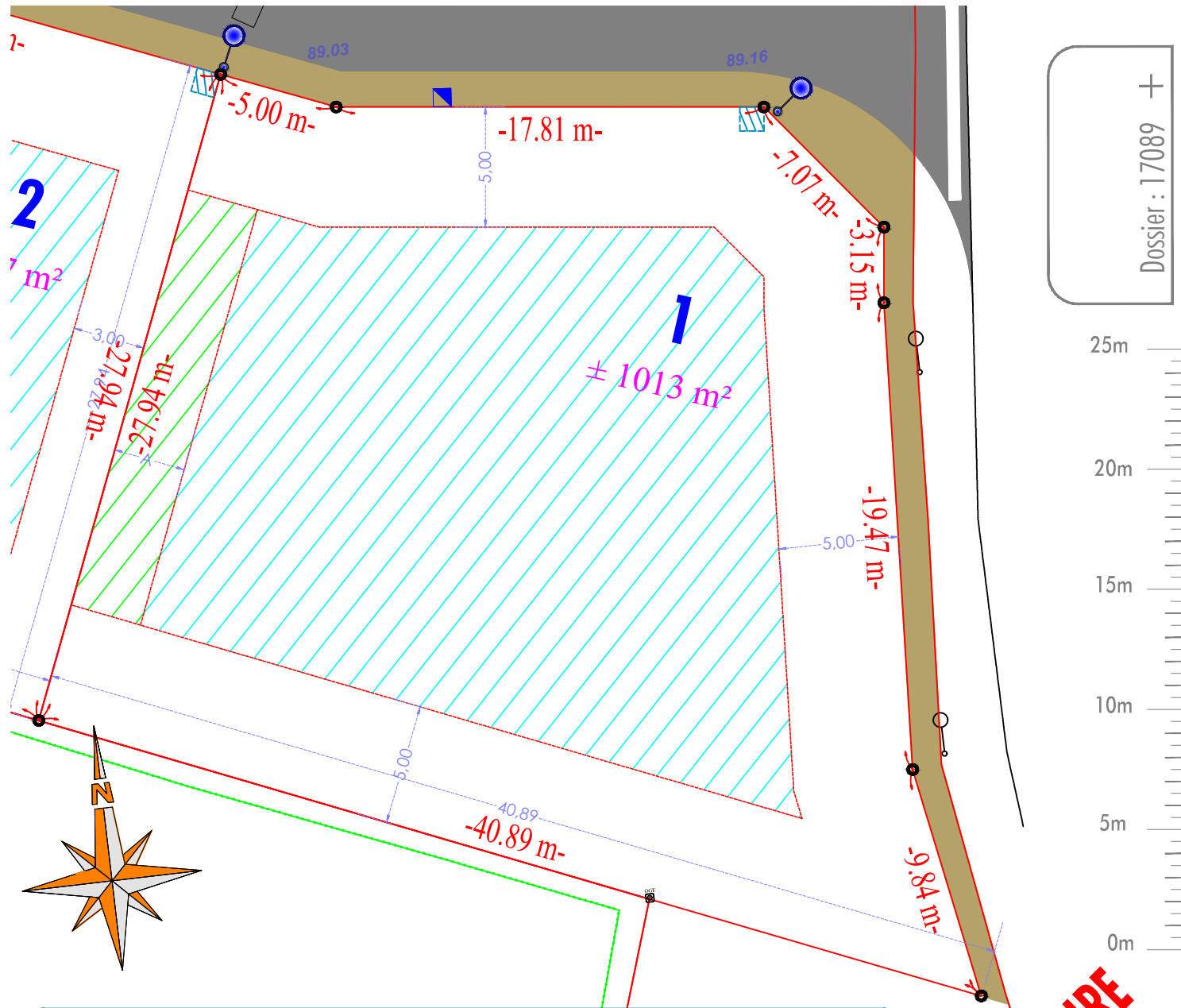
PLAN DE BORNAGE

LOT 1

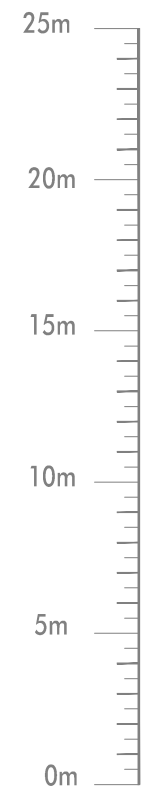
Département du Pas de Calais
BELLEBRUNE
Rue du Bosquet Fannette

Section **A**
Numéro **-**
Surface **±1013 m²**

Le document (Plan de bornage) fixant définitivement les limites de propriété sera fourni après bornage effectif. Les cotes périmétriques et les surfaces des lots seront définitives uniquement après bornage.



Dossier : 17089



PROVISOIRE

LEGENDE

- Sommet caractéristique du lot
- x.xx- Cotation du périmètre du lot
- Zone d'implantation des constructions principales selon article 1AUh 5 du règlement du PLUI
- Zone d'implantation des constructions principales selon article 1AUh 6 du règlement du PLUI (limite de parcelle ou H/2<=L, sans être <3m)

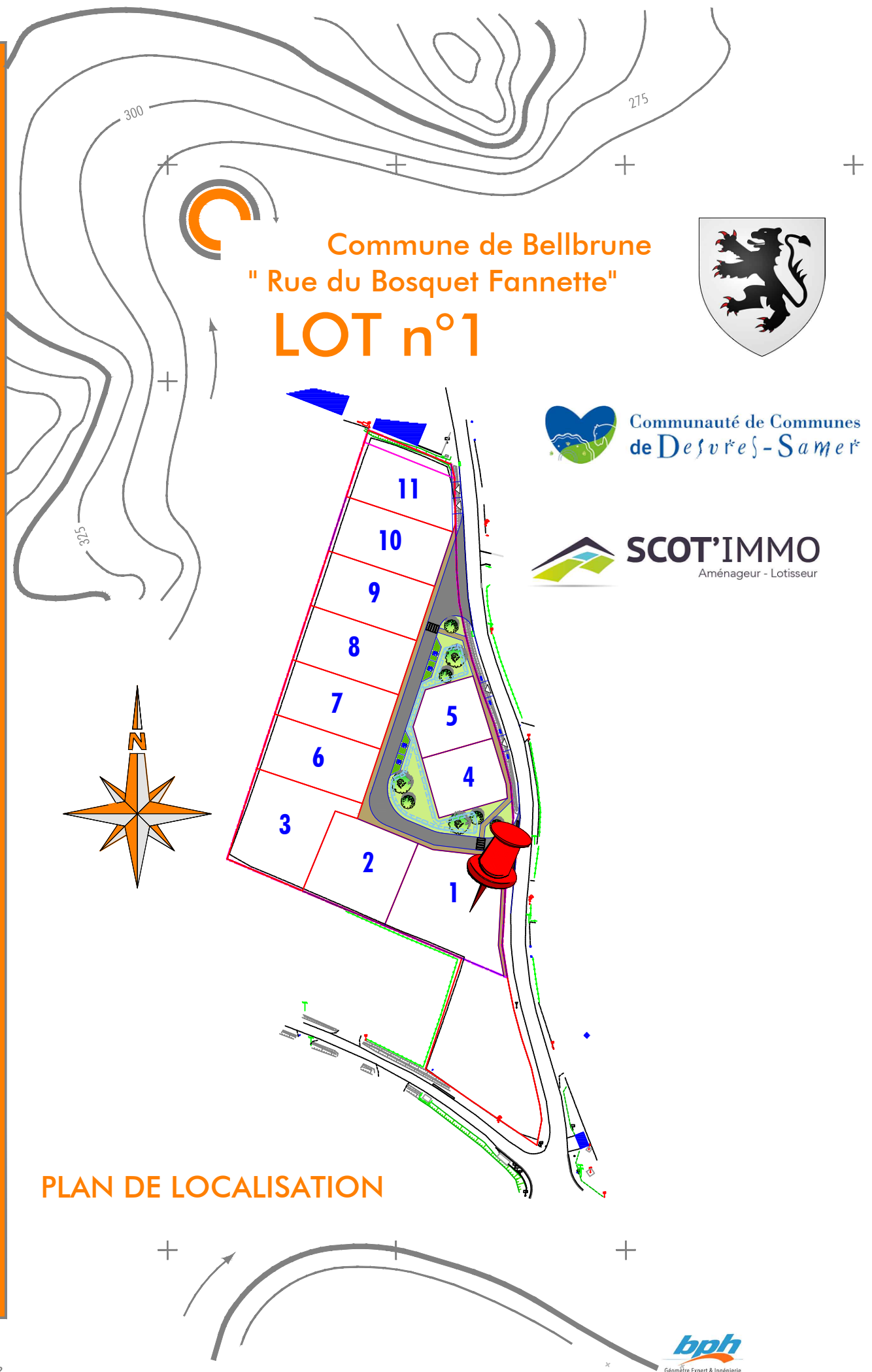
Nous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document. Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes.

Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

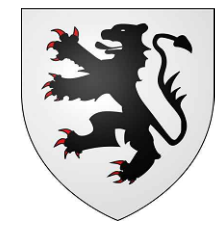
Auteur	Vérificateur
RL	DB
Visa :	Visa :

09/03/2022

Aménager l'environnement de demain ///



Commune de Bellebrune "Rue du Bosquet Fannette" LOT n°1



Communauté de Communes de Desvres-Samer

SCOT'IMMO
Aménageur - Lotisseur

PLAN DE LOCALISATION

bph
Géomètre Expert & Ingénierie